Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 86 (1950)

Heft: 38

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LXXXVIe ANNÉE — No 38 28 octobre 1950

EDUCATEUR
ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE

PARTIE CORPORATIVE: *Une fois de plus.* — **Vaud:** *Société vaudoise de secours mutuels.* — *Association vaudoise des maîtresses d'école enfantine et semi-enfantine.* — *Concert du chœur mixte du corps enseignant.* — *Société évangélique d'éducation.* — **Genève:** *U.I.G.D.: Communication.* — *Groupe des jeunes de l'U.I.G.D.* — *Société genevoise de travail manuel et de réforme scolaire.* — **Neuchâtel:** *Admission.* — *Avant l'assemblée cantonale du 18 novembre (suite).* — **Jura:** *Au collège de Court.* — *A propos d'un représentant du Jura Sud au comité cantonal S.I.B.*

PARTIE PÉDAGOGIQUE: **A. Chz.:** *Quand les hommes s'entraident.* — **L. Monnet:** *Après le 59e cours suisse de travaux manuels et d'école active.* — **A. Chz.:** *La mort du hibou.* — *Pour l'étude du conditionnel.* — **Jean-L. Loutan:** *Sciences naturelles: Les champignons de Paris.* — **M. Chantrens:** *Civisme.* — *Coopérative de l'enseignement.*

PARTIE CORPORATIVE

UNE FOIS DE PLUS...

Une fois de plus, le public romand s'est montré généreux en observant la 29e Journée de la faim, répondant en cela à l'appel du Mouvement de la Jeunesse Suisse Romande. Ces dons permettront au M.J.S.R. de continuer à secourir les enfants nécessiteux de chez nous, obéissants à leur devise « Les jeunes au secours des jeunes ». Il n'est pas trop tard pour verser son obole.

VAUD

SOCIÉTÉ VAUDOISE DE SECOURS MUTUELS, LAUSANNE

COLLECTIVITÉ S.P.V.

Instructions importantes

La convention liant médecins et caisses-maladie tardant à entrer en vigueur, nous rappelons aux assurés les règles suivantes :

1. Il est toujours indispensable de demander au secrétaire-caissier (F. Petit, Ed. Payot 2, Lausanne) une feuille-maladie dans les 3 jours qui suivent la première consultation. Cette obligation est valable quel que soit le médecin consulté.
2. La feuille « certificat médical » doit accompagner le certificat initial délivré par le médecin au début de la maladie.

   La feuille « note d'honoraires » doit accompagner le certificat de fin de traitement et la note d'honoraires délivrés par le médecin.
3. Pour simplifier, l'assuré peut très bien envoyer purement et simplement au secrétaire-caissier le certificat initial du médecin. Il recevra en retour la feuille de pharmacie et la feuille « note d'honoraires » dont il est parlé plus haut.
4. Tout certificat de fin de traitement et toute note d'honoraires non accompagnés de la feuille-maladie de la caisse seront retournés à l'expéditeur.

ASSOCIATION VAUDOISE DES MAITRESSES D'ECOLE ENFANTINE ET SEMI-ENFANTINE

Le Comité pour l'exercice 1950-1951 s'est constitué comme suit :

Présidente: Valentine Soutter, Passage Perdonnet 1, Lausanne.
Vice-présidente: Madame Maire, Avenches.
Secrétaire: Jeanne Maillefer, Lausanne.
Secrétaire administrative: Ghitelle Corboz, La Tour-de-Peilz.
Caissière: Josette Pilet, Sullens.

Nous serons heureuses de recevoir toutes vos suggestions, et vous prions d'adresser votre correspondance concernant notre Asociation à la présidente, ainsi que vos changements d'adresse.

Merci d'avance. Bien cordialement. *Le Comité.*

MORGES. — **Concert du Chœur mixte du corps enseignant.** — Il aura lieu au temple de Morges, le dimanche soir 19 novembre prochain, et nous vous y convions chaleureusement.

Depuis le Congrès, les collègues de La Côte ont continué leurs répétitions du lundi sous la direction de Henri Lavanchy. Ils auront le plaisir de vous présenter un programme de choix qui va de Zielenski, Lotti, Bach et Gluck à Binet et Apothéloz, en passant par Doret et Dalcroze.

De plus, le Chœur mixte s'est assuré la participation du duo Benda, des Morgiens connus au delà de nos frontières. Vous êtes ainsi assurés de ne pas regretter votre soirée. Nous reviendrons d'ailleurs sur le programme et vous communiquerons prochainement tous renseignements utiles. Si vous notiez déjà la date... dimanche 19 novembre .. Merci !

SOCIÉTÉ ÉVANGÉLIQUE D'ÉDUCATION

La séance d'automne aura lieu le samedi 4 novembre, à 14 h. 30, dans la grande salle du Carillon, Terreaux 22, Lausanne.

Culte d'ouverture par M. Schwitzguébel, pasteur à Chailly s. Lausanne.

Conférence de Mlle Clerc, bibliothécaire, sur : « **Le rôle de la lecture dans le développement de l'enfant** ». Ce sujet de haute importance s'adresse non seulement aux éducateurs, mais plus encore peut-être à tous les parents dont le devoir impérieux est de diriger et surveiller les lectures de leurs enfants.

Conseils, suggestions, directives seront largement donnés au cours de cet exposé et nous espérons qu'un très nombreux public répondra à notre très cordiale invitation.

La séance est publique et gratuite.

GENÈVE

U. I. G. - DAMES

COMMUNICATION

Chères collègues,

Une enquête est en cours auprès des auditrices de la radio pour connaître leur opinion sur les **émissions féminines.**

Avez-vous des préférences pour les sujets traités, des critiques ou des suggestions à présenter ? Répondez alors au très intéressant questionnaire que vous pouvez obtenir auprès de votre présidente, **Mlle Blanche Godel, 10, Bd. de la Tour.** Plus les réponses seront nombreuses, mieux elles permettront d'améliorer ces émissions et de les adapter à vos goûts. *D. Jeanguenin.*

GROUPE DES JEUNES DE L'U.I.G. DAMES

Chères collègues,

Je vous rappelle notre prochaine rencontre, qui aura lieu le 8 novembre, dès 16 h. 45, à la cuisine de Malagnou. Nos collègues Simone Forney et Vérène Minod ont accepté de nous parler du stage de chant et danses populaires auquel elles ont participé cet été à St-Cloud (stage organisé par les centres d'entraînement aux méthodes d'éducation active, sous la direction de W. Lemit).

Soyez nombreuses à cette séance, qui promet d'être intéressante et gaie !

Bien cordialement, *L. Sch.*

SOCIÉTÉ GENEVOISE DE TRAVAIL MANUEL ET DE RÉFORME SCOLAIRE

Notre groupement a tenu son assemblée générale le 17 octobre et a renouvelé son comité comme suit :

Président : Paul Bonard ; vice-président : Lucien Dunand ; secrétaires : Mlle G. Monney et R. Graf ; trésorier : A. Grillet ; bulletinier : J. Chambordon ; membres : Mme A. Cullaz, Mlle R. Rosset, Ed. Laravoire, L. Hodel, J.-L. Loutan.

Notre effectif, qui était d'une cinquantaine de membres il y a dix ans environ, passe à 325 aujourd'hui. C'est le résultat du travail de Lucien Dunand qui a été à la tête du comité pendant 16 années. Une grande partie du corps enseignant genevois doit ses connaissances en matière de travaux manuels à notre ami Lucien. C'est lui qui nous a appris à travailler et, au moment où notre collègue quitte la présidence, nous pouvons lui dire un chaleureux merci !

Autre départ au comité : Louis Pons, entrepreneur patenté de sorties, visites et banquets. Merci aussi à ce collègue pour son travail ! Bienvenue à Mlle R. Rosset !

Notre situation financière est saine, sinon brillante — elle ne sera jamais brillante puisque nous ne voulons pas faire de bénéfices exagérés — grâce à l'appui du Département et grâce à notre fourrier de trésorier.

Terminons en souhaitant une heureuse présidence à Paul Bonard.

G.

NEUCHATEL

ADMISSION

M. Charles Erard vient d'être nommé au Sapelet sur Travers. Encore un poste d'institutrice occupé par un instituteur à cause de la pénurie du personnel féminin ! M. Erard a été admis dans la S.P.N.. Nous l'y saluons cordialement. W. G.

AVANT L'ASSEMBLÉE CANTONALE DU 18 NOVEMBRE (suite)

Voici enfin quelques échos de l'entrevue avec les délégués de l'U.S.S. (Union Syndicale Suisse) :

Le premier qui prend la parole, M. Möri, nous expose avec autorité le point de vue général de l'U.S.S.. M. Möri est le représentant de la puissante corporation des typographes réunissant 15 000 membres. Il nous fait part d'abord, en ces termes, de la grande satisfaction de l'U.S.S. à la réception de la lettre de notre C.C. : « La demande de la S.P.N. nous a profondément réjouis. » Mais M. Möri précise aussitôt, à la lumière des statuts de l'U.S.S. la situation qui nous serait faite au sein de ce vaste corps de syndiqués. L'U.S.S. ne groupe que de très importantes associations et seulement dans leur intégralité, en sorte qu'il ne saurait envisager l'admission d'une section de celles-ci. En conséquence, il n'y a guère possibilité pour la S.P.N. de se rattacher telle quelle à l'U.S.S. En revanche, aucune réserve ne viendrait contrecarrer l'adhésion de la S.P.R. tout entière. Dans l'U.S.S., les instituteurs relèvent incontestablement de la V.P.O.D. Si nous consentions à nous affilier à l'U.S.S. par cette voie, nous simplifierions, selon l'orateur, toute la procédure. Il nous faudrait toutefois l'approbation de la S.P.R.

M. Pierre Reymond, professeur, président des syndicats neuchâtelois, insiste pour que la S.P.N. se rattache à la V.P.O.D. disant avec une certitude absolue que, à l'égal de toutes les sociétés qu'elle comprend, nous conserverions notre pleine indépendance dans les domaines professionnel et culturel. La V.P.O.D. serait, pour nous, exclusivement l'organe syndical chargé de la défense de nos intérêts.

M. Deppen, secrétaire romand de la V.P.O.D., exprime quelque déception de n'avoir point vu la S.P.N. rechercher spontanément l'affiliation par le canal de son association. Y a-t-il de sa part oubli ou méconnaissance peut-être des différends qui ont semé de l'amertume ou de la suspicion à l'égard de ce groupement ? Passons. Il fait remarquer, comme M. Reymond, que la menace contre notre autonomie est dénuée de fondement. Il ajoute, ensuite, que notre affiliation collective nécessiterait, pour lui conférer sa valeur juridique, la signature d'un bulletin d'adhésion individuel. On imagine difficilement alors le cas de membres qui se refuseraient à cette formalité et qui pourraient bénéficier des interventions efficaces d'un syndicat sans avoir d'obligations à remplir. Il y aurait là une inconséquence, quelque chose de malhonnête.

La V.P.O.D. nous a soumis un intéressant tarif de cotisations comportant le maximum de réductions compatibles avec le nombre de nos membres et avec notre organisation, A cause du manque de place, il n'est pas possible de reproduire ce tableau ici. Chaque section en a reçu un exemplaire. C'est indubitablement la plus modique cotisation syndicale qui puisse nous être proposée.

Le secrétaire prénommé dit enfin, avec franchise, que si des préventions existent encore chez nous contre la V.P.O.D., elles ont leur origine dans l'ancienne F.N. où son groupement était souvent en opposition avec la S.P. Mais ne serait-il pas temps de tourner enfin la page ?

La grève. Un collègue du C.C. soulève cette délicate question qui est de nature à troubler la conscience de certains membres du corps enseignant dont nous respectons, cela va sans dire, l'honorable scrupule. Les délégués de l'U.S.S. y répondent en démontrant avec évidence l'absence presque complète de ce danger en Suisse. Une seule eut lieu en 1946 dans une usine à gaz et encore l'ordre de grève était-il contestable. Tous les conflits se règlent maintenant avec équité par l'intervention des organes exécutifs syndicaux.

La grève deviendrait aussi le sujet du plus grand embarras pour la police qui est elle-même chargée, le cas échéant, d'en réprimer les abus.

Quant à la grève générale, celle de 1918 ne se répétera pas, c'est quasi impossible. Tout au plus pourrait-on l'envisager au moment de l'avènement d'une dictature. Or...

(A suivre) W. G.

JURA

AU COLLÈGE DE COURT

La presse régionale a signalé les heureuses transformations effectuées au bâtiment scolaire de Court. Nous en sommes satisfait pour nos collègues du fond de la Vallée. Nous félicitons tous ceux qui ont tiré à la corde pour arriver à ce résultat.

Dans l'esprit de l'article précédent, nous osons espérer qu'on aura prévu un local spécial pour l'enseignement des travaux manuels, un collègue du lieu ayant suivi avec intérêt le cours de Bienne.

A PROPOS D'UN REPRÉSENTANT DU JURA SUD AU COMITÉ CANTONAL S.I.B.

On en a fait un « cas » et les avis diffèrent. On voudrait surtout que le correspondant officiel de l'« Educateur » en fasse état dans ces colonnes. Ne vaudrait-il pas mieux les ouvrir à ceux qui ont quelque chose à dire ?

Voici au surplus comment se pose le « problème » :

Le Jura Sud doit élire un représentant au Comité SIB et c'est le tour de la section de Courtelary d'en proposer un. Son comité propose aux sections de Bienne-La Neuveville et de Moutier le collègue Boillat, de Tramelan. Ces deux sections ratifient ce choix. Après coup, la section elle-même de Courtelary, ne le ratifie pas, désavoue son propre comité et nomme notre collègue Hirschy, de Renan. En synodes d'été, les deux sections de Bienne-La Neuveville et de Moutier confirment leur premier vote. Une communication du Secrétariat SIB nous informe alors que l'affaire sera soumise à l'avocat-conseil de la SIB. Attendons la suite. Mais si quelque collègue le désire, qu'il nous adresse ses commentaires.

Reber.

Les grands élèves aiment « Caravelle ». Ils s'habituent ainsi à lire un journal de chez nous fait pour eux.

PARTIE PÉDAGOGIQUE

QUAND LES HOMMES S'ENTRAIDENT

Les efforts entrepris pour l'organisation de la paix, le développement de la compréhension et de l'entraide internationales ne semblent rencontrer auprès de notre population en général — et du corps enseignant en particulier — qu'un scepticisme ou une indifférence que les événements paraissent d'ailleurs justifier. Or renoncer à travailler pour la paix, c'est admettre une prochaine guerre. L'opinion publique de notre pays aurait-elle déjà accepté la nécessité d'un troisième conflit mondial ? Ce serait à désespérer du cœur humain. Il est vrai qu'on ignore presque complètement l'œuvre pacifique constructive qui s'accomplit journellement et dont nos quotidiens négligent de nous entretenir — probablement parce qu'ils connaissent notre indifférence à l'égard des institutions internationales que nous accusons volontiers de palabrer sans passer jamais à des réalisations pratiques. Accusations toutes gratuites que contredit une abondance de faits encourageants, mais peu propres — il est vrai — à alimenter les conversations véhémentes du café du Commerce.

Parmi les centaines d'institutions spécialisées, l'une, la plus vaste et la plus complexe, mérite l'intérêt et l'appui chaleureux du corps enseignant puisqu'elle s'attache à l'éducation, à la science et à la culture. C'est à elle qu'incombe la mission la plus délicate parce que la moins facile à traduire en règlements internationaux, et parce que les états membres ne se considèrent pas comme juridiquement liés par ses décisions.

L'Unesco, puisque c'est d'elle qu'il s'agit, vise avant tout à créer un climat de compréhension et d'entraide en favorisant les contacts de pays à pays, en facilitant les informations, en stimulant les recherches.

Son programme ? **La solidarité dans la culture.** Mais comment envisager cette solidarité quand plus de la moitié des hommes sont encore illettrés ? S'agit-il simplement de faire comprendre que certains peuples sont puissants, riches et instruits, et d'autres misérables, ignorants et faibles ? Une telle compréhension n'aurait pas besoin d'apôtres et ne contribuerait guère à instaurer une paix équitable et sincère. Non ! Le premier devoir qui s'impose, c'est **l'éducation de base** de ces grandes masses rurales qui semblent les parias d'une civilisation à laquelle elles participent à peine. Et quand on parle d'éducation de base, il ne s'agit pas seulement d'apprendre aux gens à lire ou à écrire, mais de leur aider aussi à comprendre et à résoudre les problèmes les plus urgents pour eux comme les maladies endémiques ou l'érosion du sol.

Ses moyens permanents. a) Les 600 fonctionnaires réunis à Paris, rue Kléber, répartis en 7 départements : 1. Education. 2. Sciences exactes et naturelles. 3. Sciences sociales. 4. Activités culturelles. 5. Information des masses. 6. Service des échanges de personnes. 7. Reconstruction. b) Les réunions d'experts, les missions d'information.

Ses ressources ? 8 millions de dollars annuellement (somme égale à celle que dépense chaque année la ville de New-York pour le ba-

layage de ses rues) fournis par les 59 Etats membres — dont la Suisse depuis 1947 — les Etats-Unis assurant la plus large contribution. Somme dérisoire en regard de la tâche à accomplir.

Ses réalisations ? En 4 ans, avec ses moyens limités, l'Unesco a déjà réalisé une œuvre considérable faite avant tout de mises en train, d'enquêtes, de rapports, d'études, d'organisations, de missions ou d'assistance technique. Oeuvre difficile à apprécier par les profanes que nous sommes et dont nous nous bornerons à signaler les plus concrètes.

En éducation, le programme comporte les activités suivantes : éducation de base, éducation des adultes, revision des manuels scolaires, collaboration avec les universités, enfance déficiente, statut et condition du corps enseignant.

En 1949, trois missions à buts éducatifs ont été envoyées pour enquêtes et rapports circonstanciés dans trois Etats qui en ont fait la demande : aux Philippines et en Thaïlande pour organiser la lutte contre l'analphabétisme et créer les écoles primaires rurales. En Afghanistan pour examiner la possibilité d'établir des enseignements primaire, secondaire et professionnel. Trois autres missions ont été envoyées en 1950 en Bolivie, en Birmanie et aux Indes pour assister les gouvernements dans leur tâche difficile d'apprendre à lire et à écrire à des dizaines de millions d'adultes, pour leur aider à sortir de la misère matérielle dans laquelle ils croupissent.

L'Unesco a subventionné les travaux techniques qu'un expert canadien a effectué en Chine en vue de mettre au point un matériel auditif et visuel spécialement conçu pour la lutte contre l'analphabétisme dans ce pays.

Elle stimule les gouvernements dans l'application des programmes d'amélioration générale du niveau de vie. Et pour être en mesure de fournir des enseignements efficaces, elle patronne **l'expérience-témoin de la vallée de Marbial,** dans l'île de Haïti, avec l'assentiment du gouvernement du pays.

Dans cette vallée, presque sans communications avec le monde extérieur, vivaient 30 000 habitants illettrés, malades et apathiques, sur un sol arable épuisé, sans logement digne de ce nom, sans hygiène, sans eau potable pure. A cause de la nourriture insuffisante et du paludisme, la mortalité était effrayante.

Aujourd'hui la vallée a subi d'importantes transformations : on a drainé des marais, creusé des puits, construit un marché, un abattoir, un dispensaire. On organise la puériculture et un système d'apprentissage pour la poterie et d'autres industries familiales ; on fournit des semences sélectionnées et des conseils d'experts agricoles. Une équipe de l'Unesco prépare du matériel d'enseignement, combat l'analphabétisme, crée des coopératives et une clinique.

Trois autres expériences de ce genre, qui soulèvent chacune des problèmes différents se développent en **Chine,** au **Pérou** et au **Nyassaland** et permettent de déterminer quel matériel et quelles méthodes nouvelles sont les plus aptes à élever rapidement et efficacement le niveau de vie des habitants. Ainsi l'Unesco obtient une documentation

abondante dont elle informe tous les gouvernements qui sollicitent son appui.

Mais les échanges de correspondance et la publication de périodiques d'informations ne permettent pas une diffusion suffisante de la connaissance des techniques : il faut des contacts personnels. C'est dans le but d'établir les contacts que l'Unesco organise des **stages d'études pratiques** qui se sont révélés particulièrement fructueux.

En 1949, à **Rio de Janeiro** et à **Mysore** aux Indes, les stagiaires se sont occupés des problèmes que pose l'éducation de base des communautés rurales. Trois autres stages ont eu lieu en 1950 : à **Montréal** pour examiner l'enseignement de la géographie, à **Bruxelles** pour l'amélioration des manuels scolaires, en particulier des manuels d'histoire, à **Salzbourg** pour étudier les méthodes propres à orienter l'éducation des adultes vers une meilleure compréhension internationale. On comprend aisément que de telles réunions qui durent 6 semaines, dans lesquelles on travaille durant 5 ou 6 heures par jour en groupes de 10 à 12 personnes sont d'admirables occasions de confronter des points de vue, d'élargir singulièrement les horizons en faisant disparaître des préjugés, d'apprendre à apprécier des efforts qui sans cela resteraient ignorés.

Telles sont, rapidement esquissées, quelques-unes des activités de l'Unesco dans le domaine de l'éducation où les résultats, nous le savons tous mieux que personne, sont rarement tangibles mais difficilement contestables aussi.

Les autres départements de la vaste institution ne sont certes pas moins actifs et nous citerons quelques activités essentielles dont personne de niera l'intérêt. La coopération intellectuelle par exemple qui maintient et resserre les relations entre les chercheurs. Et l'on sait à cet égard tous les espoirs que permettra la création d'un **Institut international de l'Hyléa amazonienne** qui étudiera les régions humides des tropiques, pleines de richesses latentes, mais dont l'insalubrité interdit l'accès à l'homme. L'**Institut international de la Zone aride** dont la fondation a été envisagée après le retentissant reportage de Ritchie Calder dans les pays désertiques d'Afrique et du Moyen-Orient permettra sans doute d'accélérer la récupération des terres immenses conquises par le désert.

Puis il importe de faire connaître au grand public les découvertes scientifiques et leur valeur pratique pour l'organisation économique et sociale du monde où nous vivons. Dans ce but, l'Unesco choisit un thème central « Les hommes et leur nourriture » (1949) qui permet des publications abondantes, des émissions de radio, des films, des expositions, des conférences susceptibles de retenir l'attention des hommes.

Il faudrait signaler encore l'établissement d'un **index central de la musique enregistrée** qui comprend déjà 20 000 fiches — musique folklorique, musique d'Extrême-Orient, musique de l'Inde, enregistrements de l'œuvre de Chopin.

Puis la publication du **Catalogue de reproductions en couleurs de la Peinture de 1860 à 1949,** fort apprécié dans les pays qui possèdent peu d'œuvres originales — en attendant le deuxième catalogue pour la période allant des origines à 1860.

Ce serait sans doute lasser le lecteur que de continuer une énumération qui pourrait se prolonger encore sur quelques pages. Ce que j'en ai dit suffira j'espère à convaincre tous mes collègues de la valeur de cette institution jeune encore, qui ne pourra que gagner en maturité, « sur un terrain d'où toutes les tragédies de l'histoire n'ont pu effacer l'espérance ».

Les guerres prennent naissance dans l'esprit des hommes. C'est ces esprits que l'Unesco veut diriger vers la compréhension internationale. Mais il existe des misères avec lesquelles la paix est difficilement conciliable. M. Torrès-Bodet, directeur général de l'Unesco, a déclaré : « L'éducation, le progrès économique, la santé : tels sont les trois secteurs du front de défense contre les grands ennemis du progrès humain : l'ignorance, la faim et la maladie. » Puis il a ajouté : « S'il faut que les dirigeants, dans le domaine de la science et de l'éducation, mettent en commun leurs efforts dans le cadre de l'Unesco, ce n'est pas pour former un centre de coopération intellectuelle au bénéfice d'une minorité sélectionnée, mais bien pour améliorer les conditions de vie morales et intellectuelles de la grande masse des peuples. »

Et c'est précisément pour cette magnifique raison que tous les instituteurs se doivent de soutenir l'Unesco en s'efforçant de promouvoir, dans leur milieu, les buts qu'elle se propose. [1]

A. Chz.

APRES LE 59e COURS SUISSE DE TRAVAUX MANUELS ET D'ECOLE ACTIVE

Du 10 juillet au 5 août, plus de 500 instituteurs et institutrices, venus de toutes les régions de la Suisse, ont suivi les cours organisés à Montreux par la Société suisse de travail manuel et de réforme scolaire. Que venaient-ils y chercher, tous ces collègues qui sacrifiaient ainsi une partie de leurs vacances ? — Qu'y ont-ils trouvé et appris ?

Dans l'esprit des organisateurs, il y avait des cours dits techniques et d'autres dits didactiques. Mais, dans toutes les classes, les chefs de cours ont mis avant tout l'accent sur le côté éducatif. Tout en limant, coupant ou dessinant, les participants pensaient au profit que leurs élèves pourraient tirer de ces travaux.

Cette fois, nous étions de l'autre côté du pupitre ; nous avons dû obéir à un maître, qui en savait plus que nous ; nous avons, comme nos élèves, rencontré des difficultés, qui n'étaient pas toujours faciles à vaincre. Mais, nous avions, pour nous entraîner, des collègues compétents et des camarades toujours prêts à nous aider. C'est une des choses les plus importantes que nous ayons assimilées : l'utilité de la collaboration entre tous les membres de la classe, maître et élèves, tous ayant besoin les uns des autres, et chacun apportant quelque chose. Nous avons vécu ce travail d'équipe et d'entraide, qui devrait être la vie des ouvriers ou employés et des patrons de toutes les professions. Nous sépa-

[1] On peut souhaiter que les Départements mettent à la disposition du corps enseignant certaines publications de l'Unesco — La série de brochures « vers la compréhension internationale » et le journal mensuel « le Courrier de l'Unesco » (on s'abonne rue Kléber, Paris) devraient figurer dans toutes les bibliothèques des écoles.

rons encore beaucoup trop nos écoliers par des cloisons de silence et d'interdictions de communiquer, alors que nous obtiendrions de meilleurs résultats en laissant une plus grande liberté de travail.

Voici, à titre d'exemple, deux observations que nous avons faites en parcourant les salles-ateliers : Dans un cours, les dames et demoiselles aidaient aux messieurs à coudre et orner des objets, tandis que les représentants du « sexe fort » maniaient la scie à découper, le ciseau ou le vilebrequin pour toute l'équipe ; le travail se faisait facilement et joyeusement, et tout le monde arrivait aisément à finir tous les objets. Ailleurs, et c'était heureusement une exception, chacun faisait son travail sans s'occuper de son voisin ou de sa voisine ; quelle belle discipline ! On sentait que chaque travailleur était avant tout préoccupé par sa propre réussite. Mais aussi, que de peine et de découragement chez ceux qui, moins doués, n'arrivaient pas à suivre ! A nous de tirer la leçon de ces faits. L'union fait la force, dit le proverbe ; l'appliquons-nous en pédagogie ? Je sais bien qu'il y a les notes, les examens, le programme à parcourir ; admirons donc ceux qui ont eu le courage de se débarrasser de ces obstacles.

Quelle joie dans le travail ! Il y avait bien parfois un peu de bruit, des déplacements, du babillage, des plaisanteries et des chants, ce qui montre que tous ces grands élèves travaillaient avec entrain et plaisir. C'est ce que nous devrions obtenir dans nos classes ; but très élevé, certes, et difficile à atteindre, car nos enfants ne sont pas tous aussi bien disposés que les participants aux cours de Montreux, mais idéal vers lequel nous devons tendre, malgré toutes les embûches.

Nous avons aussi pu mesurer combien est primordial l'enthousiasme du maître. Dans les heures de loisir, aux récréations, nous avons entendu beaucoup d'appréciations sur les cours car, par déformation professionnelle probablement, les membres du corps enseignant ont l'esprit critique très exercé. Presque tous ceux qui sont venus à Montreux ont été emballés par le dynamisme, la joie et l'allant des chefs de cours, encore plus que par leur savoir. Les rares réserves qui sont venues jusqu'à nos oreilles ne concernaient pas le manque de connaissances techniques du responsable de la classe, mais son enseignement dépourvu de vie et d'enthousiasme ; il y manquait cette flamme qui ouvre le chemin du cœur et éveille l'intérêt. Ne croyez-vous pas que nos élèves nous ressemblent sur ce point ?

L'école nouvelle ne dépend donc pas de l'emploi de telle ou telle méthode, mais de l'esprit que le maître y apporte : enthousiasme, confiance et collaboration de tous doivent être les piliers sur lesquels repose notre conception moderne de l'enseignement.

En résumé, nous avons rapporté chez nous de jolis objets, des techniques, des procédés, mais surtout des idées, le désir de perfectionner notre enseignement et d'introduire un esprit nouveau dans notre classe.

L. Monnet.

« Caravelle » veut être, sans profit matériel, au service des jeunes. Faites-lui des abonnés et le journal augmentera le nombre de ses pages.

Lecture au degré supérieur

LA MORT DU HIBOU (Foretay page 210)

Depuis longtemps, la petite fouine a remarqué le petit hibou. Elle a tressailli à son cri, senti parfois passer son vol bas, vu surtout ses yeux, ses yeux dilatés luire dans l'ombre. Et puis, tous les deux devenus grands, elle l'a épié. D'un bord du ravin à l'autre, par dessus le ruisseau, elle l'a regardé se glisser dans son arbre avant le jour, en sortir au crépuscule.

Une nuit, elle a abandonné ses sentiers de chasse et, muette, s'est levée, s'est tapie, au pied du tronc observé. Le hibou n'a pas de soupçon. Il s'abat lourdement, gagne son lit de branche en branche, repu, pressé de se reposer. Silencieusement, la fouine gravit le long de l'écorce, s'arrête derrière une fourche, écoute... Elle est seule. Elle reprend sa reptation verticale, jusqu'au bord de l'orifice. Et là, maîtresse du moment, elle respire, elle miaule de plaisir. L'autre, stupéfait, doute d'abord, comprend, recule. Il siffle de terreur, il bat de l'aile désespérément. Son attente est horrible.

La fouine se décide. Elle s'aplatit, s'amincit, s'allonge pour pénétrer dans le nid. Un cri, un glapissement strident, et tout se tait. Nul bruit ne révèle plus la courte lutte. L'ombre, comme le silence, s'épaissit autour de cette mort.

J. de Pesquidoux.

FICHE DE LECTURE

1. Essaye de donner un titre à chacun des paragraphes qui nous racontent ce drame violent de la nature.
2. Pourquoi l'auteur insiste-t-il sur le mot **petit** qu'il répète ?
3. Dans son jeune âge, la fouine craignait l'oiseau ; qu'est-ce qui lui faisait peur ?
4. Par quel mot commence le récit proprement dit ?
5. Dans la première phrase du second paragraphe, un mot est mis en valeur. Lequel et pourquoi ?
6. Par quels adjectifs (4 ou 5) pourrais-tu qualifier le hibou à sa rentrée ?
7. Qualifie la fouine par des adjectifs de sens opposé aux adjectifs précédents.
8. Comment comprends-tu cette expression : « Maîtresse du moment » ?
9. Essaie de résumer chacune des 5 phrases du dernier paragraphe par un seul mot.
10. Construis 5 phrases sur le modèle de celle-ci : un cri, un glapissement strident, et tout se tait.
11. Forme des adverbes en **ément,** comme **désespérément,** au moyen des adjectifs **obscur, immense, énorme, intense, décidé** et de quelques autres que tu trouveras toi-même.
12. Etablis la famille des mots : soupçon, fourche.
13. Cherche des mots synonymes de stupéfait et classe-les du plus fort au plus faible. Fais de même pour le verbe **épier.**
14. Mets le deuxième paragraphe au passé (passé simple ou imparfait selon les exigences du texte).

Introduction. Rappeler les mœurs des oiseaux nocturnes, du hibou en particulier. — De même pour la fouine.

Texte court, ramassé, dramatique. En préparer la lecture expressive par la fiche de l'élève.

Plan et commentaires pour le maître

(Réponses à la fiche de l'élève)

I. L'Observation.

Petite fouine, *petit* hibou : ils ont grandi ensemble... à distance. Dans son premier âge, la fouine a eu peur de l'oiseau : son cri, son vol bas, ses yeux surtout l'ont inquiétée. Puis c'est chez elle l'éveil de la convoitise : *elle a épié* ses départs, ses rentrées.

II. L'approche.

Début du récit proprement dit : *Une nuit...* changement dans ses habitudes. Retour du hibou *insouciant, lourd, bruyant, repu, fatigué.* Approche de la fouine *prudente, souple, silencieuse, avide, ardente.*

Elle est seule : Petite phrase qui dit toute la tension du regard et de l'ouïe ; rassurée par la tranquillité, elle peut agir sans crainte, elle entreprend la dernière grimpée. Maîtresse du moment : elle domine la situation, elle tient sa proie, sa peine va être récompensée, sa longue convoitise satisfaite — elle s'arrête, détend ses nerfs : elle respire ; elle savoure sa joie, chante victoire : elle miaule de plaisir. — La prudence n'est plus de mise. — Maintenant, les sentiments sont intervertis : La fouine est *joyeuse, bruyante, satisfaite.* — Le hibou *stupéfait, inquiet, angoissé, désespéré.* Il se sait perdu : son attente est horrible : évoquer son épouvante, ses yeux brillants et dilatés d'effroi, ses ailes vibrantes qui heurtent les parois.

III. Le drame.

Rapide. — Style coupé, haletant comme l'action. Chaque phrase, courte, peut se résumer par un mot : *décision, — attaque, — crime, — silence, — nuit.* — Le crime, invisible, n'est que cri, glapissement strident — 3 mots — ainsi l'action principale du récit s'explique sans verbe : elle prend pourtant une force singulière. L'ombre et le silence paraissent participer au drame.

Phraséologie et vocabulaire

Imitation de la phrase : un cri, un glapissement strident, et tout se tait (propositions indépendantes juxtaposées elliptiques, sauf la dernière).

Un coup de freins, des sifflements sur le goudron de la chaussée, et l'auto s'arrêta.

Une détonation, une secousse brusque, et le chevreuil tomba dans le fourré.

Un éclair, un éclat de tonnerre, et le peuplier s'écrasa sur le sol.

Deux oreilles, une queue : et le chien passa, haletant.

Famille de mots :

soupçon, soupçonner, soupçonneux, suspicion, suspect — un soupçon de beurre, de moustache

fourche, fourchette, enfourcher, à califourchon, bifurquer, Furka.

Synonymes de stupéfait : pétrifié, sidéré, interloqué, interdit, ébahi, abasourdi, estomaqué, étonné, surpris.

Montrer l'affaiblissement du mot étonné (frappé par le tonnerre).

A. Chz.

POUR L'ETUDE DU CONDITIONNEL

Pour une fois, laissons Jean-Jacques de côté et allons chercher nos exemples ailleurs...

CERVANTÈS

Sancho Panza voudrait faire de sa fille une dame, une « Seigneurie ». Sa femme lui répond vertement.

« Mesure-toi à ton aune, Sancho, voyons ! Ne cherche pas à monter si haut. Souviens-toi du proverbe qui dit : « Mouche le garçon de ta voisine et marie-le avec ta fille ! » Ah ! ce serait du joli si nous mariions notre Sanchette avec quelque gros hobereau de comte ou de chevalier, qui, quand il lui en prendrait la fantaisie, la brutaliserait, et la traiterait de paysanne, de ravaudeuse, de rustaude. Ah ! ça non ! Pas de mon vivant. Je ne l'ai pas élevée pour ça. »

E. PEISSON

Il s'agit d'un marin perdu dans les forêts du Canada.

« L'aigre vent du nord tirait des larmes de mes yeux, racornissait la peau de mon visage. Je savais que de jour en jour il soufflerait avec plus de violence, qu'à chaque réveil il serait plus froid, jusqu'au moment où la neige tomberait et où l'eau se durcirait. Alors les bêtes auraient fui, les poissons seraient prisonniers, les baies et les fruits auraient disparu, et je me trouverais vraiment seul. Tout serait mort ou paraîtrait mort, sauf moi. En moi serait un peu de vie comme une petite flamme que j'aurais à défendre contre le froid, la faim, contre quelques bêtes sauvages errantes, plus fortes et aussi affamées que moi. »

L'Anneau des Mers.

C. F. RAMUZ

Voici, extraite du « Journal «, une page écrite à 19 ans.

« Je rêve d'une vieille ferme, affaissée sous le poids de trois siècles d'existence, pittoresquement jetée au flanc d'un coteau. De bonnes larges fentes sillonnent l'épaisseur de ses murs, le chêne des portes aux ferrures bizarres est comme pétrifié par le temps, les toits à pignon sont d'un beau rouge sombre plaqué de taches vertes et les capricieuses girouettes grincent mélancoliquement pendant les orages. Les ans sont de merveilleux décorateurs ; ils ont suspendu aux fenêtres de fraîches draperies de lierre, émoussé la rudesse des angles, adouci la crudité des

teintes. Je me contenterais de deux ou trois chambres, les plus vieilles, les plus reculées ; j'abandonnerais les autres aux sabbats des rats et des chauves-souris, aux jeux de la végétation, aux caprices de la nature. Et tapi dans mon terrier, je l'arrangerais à ma guise ; quelques meubles anciens et sévères comme tout ce qui m'entoure ; quelques vieux bouquins contemporains de mon logis et qui lui ressembleraient, robustes comme lui. Et ma vie coulerait paisiblement, méditative dans le calme des champs, avec pour incidents uniques, la beauté des aurores et des soleils couchants, la sérénité des nuits d'étoiles, la toute-puissance des tempêtes. »

Communiqué par R. Renaud.

SCIENCES NATURELLES

LES CHAMPIGNONS DE PARIS

(sortie et étude pour élèves de 10 à X ans)

Apporter en classe quelques champignons de couche, dits de Paris. Les montrer ; poser des questions.

Connaissez-vous cette plante ? Trouvez une différence essentielle avec les végétaux en général (absence de chlorophille).

Pourquoi l'appelle-t-on « champignon de Paris » ?
— c'est de Paris que la renommée de ces cryptogames (?) s'est répandue.

Pourquoi aussi « champignons de couche » ?
— parce qu'on le cultive au chaud, dans des couches ; cependant chez nous on ne le cultive que dans des grottes, ou dans d'anciennes mines[1]. (A Genève dans les anciennes grottes et brasseries de Tivoli et du Bois de la Bâtie.)

Allons-y !

Nous conseillons très vivement la visite d'une grotte de champignonniste ; les deux spécialistes de Genève sont extrêmement aimables. Il suffit de prendre contact avec eux à l'avance. Essayez, et vous serez au plus haut point surpris de la somme de connaissances nouvelles et de réflexions qu'apporte une telle « expédition ».

Entrée de la grotte blanchie à la chaux... pour quelles raisons ?
— désinfection ; semblable précaution est prise également dans les... étables et écuries de campagne.

Pourquoi n'arrive-t-on pas immédiatement aux cultures ?
— ce premier espace sert de dépôt de matériel et de fumier, et surtout il isole les cultures de l'extérieur..

Chaleur ? Estimer, se souvenir.
— 12 à 16 degrés, très régulièrement, hiver comme été ; les

[1] Il y en a à Bex, Aigle, St-Sulpice, Noiregg, St-Gall, en Argovie et au Tessin.

nombreux mètres cubes de terre au-dessus des voûtes isolent suffisamment.

Humidité ?

— forte ; maintenue par la terre humide dont on recouvre les meules.

Aération ?

— constante, et réglée par les cheminées qui rejoignent l'extérieur aux extrémités des galeries.

Dessiner une coupe de galerie ; en estimer les dimensions.

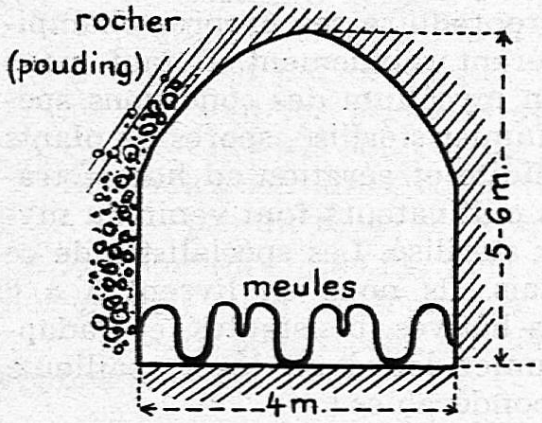

Pourquoi cette forme ?

Dans quelle pierre sont taillées ces galeries ?

— pouding, agglomérat varié.

(Il y a là matière à une très intéressante petite étude géologique !) La pierre est sans importance pour la culture.

Ces caves ont-elles été creusées en vue d'y cultiver des champignons ?

— non, cela reviendrait trop cher ; ce sont d'anciennes grottes naturelles, agrandies et aménagées vers 1890 pour y déposer la bière. La fraîcheur y était maintenue toute l'année par une quantité de glace extraite en hiver de l'étang du Bois de la Bâtie.

Comment se présentent les murs à l'intérieur ?

— blanchis aussi, deux à trois fois par an, au moyen d'un badigeon de chaux, de cuivre et d'eau de javelle ; son but est de prévenir certaines maladies cryptogamiques.

Et nous arrivons aux meules ; vous souvenez-vous de quoi elles sont formées ?

— de fumier, recouvert de terre.

Quel fumier ?

— fumier de cheval. Provenance : Régie fédérale des chevaux, à... Thoune. Pour la champignonnière de Tivoli : 7 à 800 tonnes par an ! - par train jusqu'à Cornavin, par camion de la gare aux dépôts extérieurs et intérieurs. Traitement : il faut le travailler 15 jours à l'air pour éliminer l'ammoniaque. Sa chaleur interne est à ce moment de 60 à 70 degrés. On lui additionne du plâtre pour le sécher. Cela diminue et ralentit la fermentation. Ensuite on le rentre, et on le dispose en meules, au moyen de moules métalliques. Le fumier est alors très compact.

La meule est prête... ou presque ! Encore faut-il l'ensemencer, et la protéger.

Qui a déjà vu des semences de champignons ?

— on les appelle des « spores » — montrer où ils se forment — voir dessin ; expliquer qu'en terre le spore germe, et donne naissance à tout un réseau de filaments, le « mycélium ».

Le cycle naturel des champignons

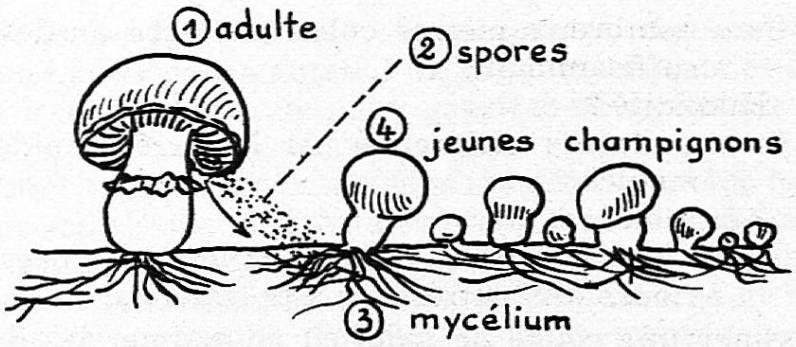

D'où viennent les semences de nos champignonnistes ?

— il n'en vient point ; aucun champignonniste suisse ne récolte de spores et ne peut laisser se reproduire ses propres champignons de couche, car ils dégénèrent rapidement. Il faut, pour que les spores se développent en mycélium des conditions spéciales, très difficiles à remplir : fumier stérilisé, spores de plants sélectionnés, terre spéciale, humidité et aération ad hoc = travail de laboratoire. Dès lors nos cultivateurs font venir du mycélium déjà pris dans du fumier stérilisé. Les spécialistes de ce délicat travail sont des Bordelais. Ils nous en livrent 5 à 6 sortes différentes, plus ou moins hâtives, résistantes, et s'adaptent aux conditions locales : fumier lourd ou léger, pailleux, aération, humidité, tirage, ... impondérables !

Comment procède le champignonniste ?

— il pique dans les flancs de ses meules les mottes de fumier de mycélium. Ce dernier va s'étendre dans le sens vertical de préférence, et développera par-ci par-là des...

Halte-là ! Cela ne va pas si vite. Voici deux à trois semaines que nos meules sont faites ; on vient d'y piquer les mottelettes porteuses de mycélium. Il s'agit bientôt — dans deux à trois semaines aussi — de protéger ce mycélium, et de lui conserver la chaleur de la meule.

— c'est alors le « goptage », c'est-à-dire le recouvrement du fumier par deux à trois centimètres de terre, ou plutôt de sable de tuf convenablement humecté.

Vous souvenez-vous des outils qu'utilisait l'ouvrier que nous avons vu travailler ?

— une brouette, une palette, et une... lampe.

La brouette spéciale s'appelait pour l'ouvrier une... polka !

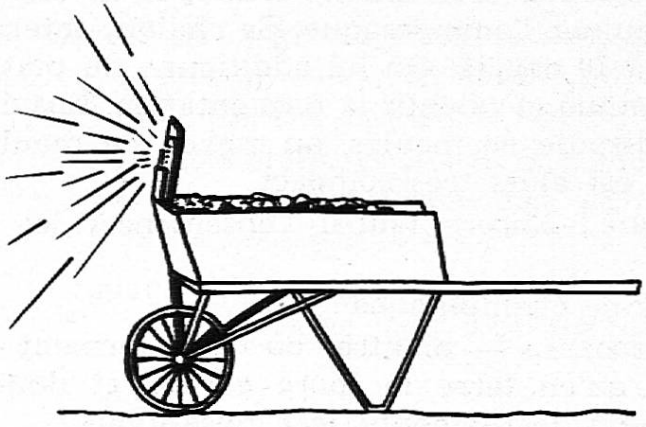

Pourquoi a-t-elle cette forme ? — hauteur des meules, étroitesse des chemins.

Robert, tu portais une lampe; veux-tu me la décrire?

— lampe à acétylène (rareté actuellement); expliquer le principe.

Comment s'en servaient les ouvriers qui transportaient le fumier ou le tuf ?

— ils la plaçaient à l'avant de leur polka, et piquaient juste derrière une planchette pour éviter l'aveuglement et mieux voir leur chemin.

Pourquoi donc pas un bel éclairage électrique dans ces caves ?

— le champignon craint la lumière.

Avez-vous remarqué l'adresse du gobteur ?

— il charge de tuf humide sa longue palette de bois, et d'un mouvement très rapide et habile, il le plaque et l'étend sur les flancs de la meule.

Que reste-t-il à faire ?

— attendre deux à trois semaines, tout en arrosant et en surveillant l'aération, la chaleur de l'air et des meules. Alors apparaîtront par-ci par-là... des fissures, des craquelures, en étoiles. Ce sont les premiers champignons qui font craquer la croûte de tuf, et la soulèvent.

Sont-elles solitaires, ces petites boules blanches ?

— pas du tout ; elles apparaissent en familles.

Peut-on dire que les plus gros sont les papas et les mamans des plus petits ? Quel est leur vrai degré de parenté ?

— ils sont frères, et même frères jumeaux !

Voyons-en un de près.

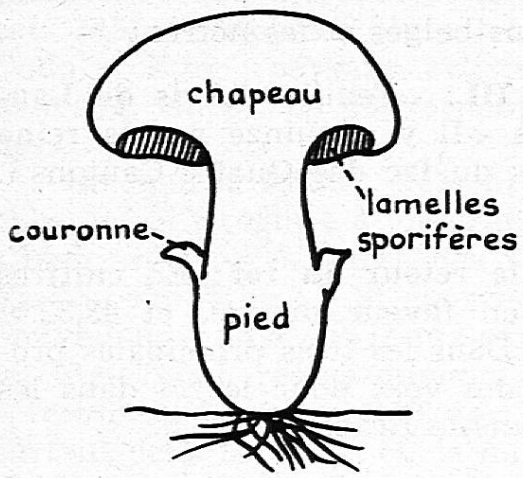

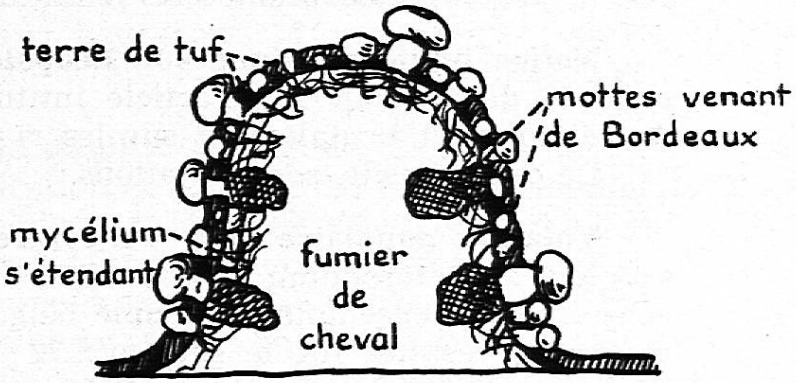

Ces champignons poussent volontiers par volées, c'est-à-dire que l'on fait une abondante récolte pendant deux à trois jours tous les dix jours. C'est le troisième mois qui est le plus avantageux : environ vingt-cinq kilos par are et par jour ! Le sixième mois, les champignons sont moins nombreux, mais plus gros. La champignonnière de Tivoli, de 4000 mètres carrés, et occupant 7 employés, a récolté l'an passé.... 55 000 kg., uniquement pour la Suisse.

Chaque jour, ou presque, on ramasse les plus gros, vieux de huit jours au plus.

Et que pensez-vous du travail des ouvriers ?

— très fatigant ; toujours courbés, ils passent leur « journée » loin de la lumière et du grand air, et dans une forte humidité.

Les champignons cueillis, que reste-t-il à faire ?

— les livrer immédiatement, et sans les laver (conservation).

Après 6 mois on démolit les meules, on vend le fumier à des maraîchers, on redésinfecte complètement la cave, et... l'on recommence !

Pour terminer, établir une comparaison avec les champignons en général :

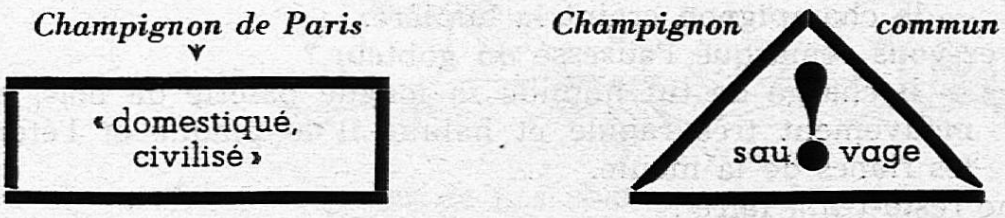

Le champignon est un peu aux plantes ce que sont les fauves, les bêtes féroces, aux animaux.

Mais le champignon de Paris n'est pas un fauve, il n'est même pas sauvage ! C'est un être cultivé, « domestiqué », un champignon de race, soumis à l'homme, et comme tel il n'a pas droit, pour le profane, au titre de redoutable.

Surtout pas en sachet de cellophane !

Jean-L. Loutan.

CIVISME

Canevas et documentation pour une leçon d'instruction civique sur le thème « Abdication du roi des Belges »

(Comparaison entre les institutions belges et les nôtres)

Notice bibliographique sur Léopold III : « Feuille d'Avis de Lausanne », du 29 août 1950, article intitulé « Il y a quinze ans la reine Astrid mourait brutalement sur les rives du lac des Quatre-Cantons ».

Le droit d'asile, ses limitations.

Votation populaire pour ou contre le retour du roi : En chiffres absolus, le referendum donna 57,68 % en faveur du roi, et 43,32 % contre, pour l'ensemble du **peuple** belge. Dans les trois principales provinces, le résultat fut le suivant : 72 % des voix pour le roi dans les Flandres, 42,11 % en Wallonie, 48,17 % dans le Brabant.

Votation des Chambres (Chambre des députés et Sénat réunis). 387 députés présents. Majorité absolue ?... Pour le retour du roi : 197 voix. Combien de voix de majorité ? Du point de vue du droit démocratique strict, majorité suffisante ou non ? Un précédent fameux : la loi constitutionnelle française de 1875 instituant la présidence de la **République** (contre l'avis des monarchistes), à une voix de majorité.

Comparaison avec notre législation constitutionnelle. Deux différences essentielles (outre la différence de dénomination de nos Chambres fédérales). Primo : chez nous le vote des Chambres ne tranche pas définitivement une question importante (referendum obligatoire ou facultatif). Secundo : la majorité populaire ne suffit pas, il faut encore la majorité des cantons. Exemple : en 1910, l'initiative pour la R. P. au Conseil national donne une minorité populaire de 240 305 oui contre 265 194 non, et une majorité de 12 cantons acceptants contre 10 reje-

tants ; initiative rejetée. Autres exemples d'initiatives et referendum fédéraux... (voir tableau).

Justification de cette double majorité requise chez nous. Respect des minorités, tempérament à la « loi du nombre » démocratique. Sur 1 376 490 citoyens suisses (recensement de 1941), les cinq plus grands cantons en comptent plus de la moitié : Berne 242 133, Zurich 232 123, Vaud 112 457, Argovie 85 864, St-Gall 83 601, total 756 178. Même souci de sauvegarder le droit des minorités dans l'organisation de nos deux Chambres fédérales : représentation proportionnelle au nombre des habitants pour le Conseil national (voir « Membres des Chambres du Conseil fédéral », Chancellerie fédérale), et représentation uniforme de deux députés par canton pour le Conseil des Etats.

Notion du « chef de l'Etat ». Le roi Léopold III était « chef de l'Etat belge ». Qui est chef de l'Etat américain, français, anglais ?... Et chez nous ? (Conseil fédéral.) Donc un chef à sept têtes : inconvénients peut-être ? En fait le Conseil fédéral est « un ». D'abord de par la Constitution, art. 103 : « Les décisions émanent du Conseil fédéral comme autorité » ; d'où le fait que les conseillers fédéraux ne parlent jamais en leur nom personnel, mais au nom d'une opinion partagée en tout cas par la majorité d'entre eux. Ensuite parce que, une fois élus et bien qu'issus de quatre partis politiques de doctrines différentes (parti radical : MM. Petitpierre, Rubattel, Kobelt ; catholique conservateur : MM. Celio et Etter ; paysans, artisans et bourgeois : M. von Steiger ; socialiste : M. Nobs), ils gouvernent au-dessus des partis, dans l'intérêt général.

Le chef de l'Etat : élément de stabilité du régime. Dans les monarchies le roi « règne » à vie (l'abdication de Léopold III est accidentelle). Qu'en est-il de la durée des fonctions de chef de l'Etat en U.S.A., en France, en Italie ?... Et chez nous ? Mandat à terme, généralement renouvelé de 4 en 4 ans (deux exceptions en 100 ans : Ochsenbein et Challet-Venel, non réélus quoique candidats). Raison d'être de ce mandat à terme ou à vie du chef de l'Etat : assurer la permanence du régime, surtout dans les Etats où le ministère est instable, à la merci d'un vote de défiance du parlement. Exemples de ministères renversés...

Particularités de notre « cabinet ». Deux différences fondamentales. également, avec les cabinets étrangers. Primo : le Conseil fédéral est à la fois chef de l'Etat et gouvernement-cabinet-ministère (différence entre les attributions d'un M. Vincent Auriol et de M. Petitpierre, lequel n'est que « primus inter pares »). Secundo : le Conseil fédéral n'est pas responsable devant les Chambres, il ne l'est que devant lui-même, fait unique (nombreux exemples, de cas de mise du Conseil fédéral en minorité par l'un ou l'autre de nos Conseils, ou par le peuple). Donc, chez nous, double stabilité : celle du chef de l'Etat et celle du gouvernement. Avantages de la stabilité gouvernementale.

M. Chantrens.

Réd. — Notre collègue Chantrens se met à la disposition de ceux qui désirent lui confier un cours post-scolaire pour une demi-journée.

COOPÉRATIVE DE L'ENSEIGNEMENT

(G.-A. Aeschlimann, Chézard, Neuchâtel)

Le moment est venu de songer au renouvellement des abonnements aux périodiques et brochures de l'Ecole Moderne Française :

« L'Educateur » ;
« Enfantines » ;
« La Gerbe » ;
« Brochures d'Education Nouvelle Populaire » ;
« Bibliothèque de Travail ».

D'autre part, nous tenons toujours à disposition le matériel d'imprimerie et de limographe.

Les prix ont été communiqués il y a quelques semaines. Nous pensons rendre service à un grand nombre en publiant, en plusieurs fois, la liste des brochures disponibles. Veuillez conserver cette liste !

Collection brochures d'Education Nouvelle Populaire

1. La technique Freinet.
2. La grammaire française en quatre pages.
3. Plus de leçons.
4. Principes d'alimentation rationnelle.
5. Fichier scolaire coopératif.
6. Pages des parents.
7. Lecture globale idéale.
8. La Grammaire par le texte libre.
9. Le dessin libre.
10. La gravure du lino.
11. La classe exploration.
12. Technique du milieu local.
13. Phonos et disques.
14. La reliure.
15 - 16 - 17. Pour tout classer.
18. Pour la sauvegarde des enfants.
19. Par-delà le 1er degré.
20. L'Histoire vivante.
21. Les mouvements d'Education Nouvelle.
22. La Coopération à l'Ecole Moderne.
23. Théoriciens et Pionniers de l'Education Nouvelle.
24. Le Milieu Local.
25. Le Texte Libre.
26. L'Education Decroly
27. Le Vivarium.
28. La Météorologie.
29. L'Aquarium.
30. Méthode de Lecture.
31. Le Limographe.
32. Correspondances interscolaires.
33. Bakulé.
34. Le théâtre libre.
35. Le Musée Scolaire.
36. L'expérience tâtonnée.
37. Les marionnettes.
38. Nos moissons
39. Les fêtes scolaires.
40. Plans de travail.
41. Problèmes de l'Inspection.
42. Brevets et chefs-d'œuvre.
43. La pyrogravure.
44. Paul Robin, éducateur.
45. Techniques d'illustration.
46. Techniques de l'Imprimerie à l'Ecole.
47. Les dits de Mathieu.
48. Caravanes d'enfants.
49. Ecoles de Villes.
50. Commentaires de disques.
51. La Géographie vivante.
52. Bilan d'une expérience.

« Caravelle » et « Ecolier romand » sont liés pour diminuer les frais. Si chaque maître faisait 3 abonnés de plus, chaque journal deviendrait indépendant.

SOCIÉTÉ VAUDOISE DE SECOURS MUTUELS

COLLECTIVITÉ S. P. V.

Êtes-vous assuré contre la maladie?

Demandez sans tarder tous renseignements à

M. F. PETIT

Ed. Payot 2 Lausanne Téléphone 23 85 90

Pour combinaisons maladie-accidents-tuberculose etc.

Collection des manuels pour l'enseignement de l'anglais

G. BONNARD

LES VERBES ANGLAIS - MORPHOLOGIE

Un volume de 96 pages, broché . . . . . Fr. 1.80

Exposé complet et ordonné, avec indications relatives à la syntaxe et au vocabulaire.

F. BOURQUIN

COURS MODERNE GRADUÉ DE THÈMES ANGLAIS

2e édition. Un volume de 168 pages, relié . . . . . Fr. 4.80

Collection de 115 thèmes rangés par ordre de difficultés croissantes, suivie de 600 gallicismes courants et d'un résumé de grammaire.

F. BOURQUIN

LA CULTURE PAR LA CONVERSATION ANGLAISE

Un volume de 112 pages, avec 8 hors-texte, broché . . . . . Fr. 3.80

Suite de textes permettant d'amorcer la conversation sur des sujets susceptibles d'enrichir les connaissances de l'élève, tout en revisant la grammaire.

R. J. DUBOIS et J. WAGNER

ENGLISH WORDS - PHRASES AND IDIOMS

VOCABULAIRE ANGLAIS

2e édition. Un volume de 324 pages, relié . . . . . Fr. 7.50

Tous les mots, locutions et expressions indispensables à la pratique de l'anglais vivant groupés rationnellement, avec leur notation phonétique.

J. HUBSCHER et H. FRAMPTON

A MODERN ENGLISH GRAMMAR I ET II

Chaque volume illustré, relié . . . . . Fr. 3.50

VOCABULAIRE, PRONONCIATION ET RÈGLES DE GRAMMAIRE

Un volume de 88 pages, broché . . . . . Fr. 2.50

Dans ce cours complet d'anglais par la méthode directe, chaque leçon présente un ensemble de mots et de faits grammaticaux groupés autour d'un sujet concret et accompagnés de thèmes, d'exercices et de règles.

J. HUBSCHER, H. FRAMPTON et E. BRIOD

COURS ÉLÉMENTAIRE DE LANGUE ANGLAISE

6e édition. Un volume de 200 pages, illustré, relié . . . . . Fr. 4.—

O. HUBSCHER, H. FRAMPTON et E. BRIOD

COURS MOYEN DE LANGUE ANGLAISE

2e édition. Un volume de 232 pages, illustré, relié . . . . . Fr. 4.50

Ces deux ouvrages transposent, selon une méthode mixte, la matière de la *Modern english Grammar I* et fournissent des textes, des explications, des exercices, des lectures, des vocabulaires en un tout coordonné. Ils constituent une base solide pour la compréhension et la pratique du langage parlé et écrit.

LIBRAIRIE PAYOT

LAUSANNE - GENÈVE - NEUCHATEL - VEVEY - MONTREUX - BERNE - BALE - ZURICH

Bibliothèque
Nationale Suisse
Berne

La bonne adresse pour votre ameublement

Choix de 100 mobiliers neufs du simple au luxe

MAURICE MARSCHALL, DIRECTEUR
LAUSANNE

au bout du trottoir Métropole B meubles occasion provenant des échanges, à bon compte. Exposition séparée. Magasin, route de Genève 19.

Vos imprimés

seront exécutés avec goût par l'

Imprimerie
CORBAZ S.A.
Montreux

TEINTURERIE
ROCHAT
LAUSANNE S.A.

ABONNEMENTS DE LECTURE
AU BLÉ QUI LÈVE
1, RUE DU MIDI, LAUSANNE

Fr. 7.50 par mois
port aller et retour compris,
pour 2 livres échangeables à volonté
Toutes les nouveautés en prêt
dès leur parution

RENSEIGNEMENTS GRATUITS SANS ENGAGEMENT

La Banque Cantonale Vaudoise
à Lausanne, ou ses agences dans le canton, reçoit les dépôts de sa clientèle et voue toute son attention aux affaires qui lui sont confiées.

165 c

MONTREUX, 4 novembre 1950 LXXXVIe année — No 39

DIEU • HUMANITÉ • PATRIE

ÉDUCATEUR
ET BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

Rédacteurs responsables
Educateur : André Chabloz, Lausanne, Clochetons 9
Bulletin : G. Willemin, Case postale 3, Genève-Cornavin
Administration, abonnements et annonces
Imprimerie Corbaz S.A., Montreux, place du Marché 7, téléphone 6 27 98
Chèques postaux II b 379

Prix de l'abonnement annuel : Suisse Fr. 10.50 ; Etranger Fr. 14.—

Supplément trimestriel : Bulletin bibliographique

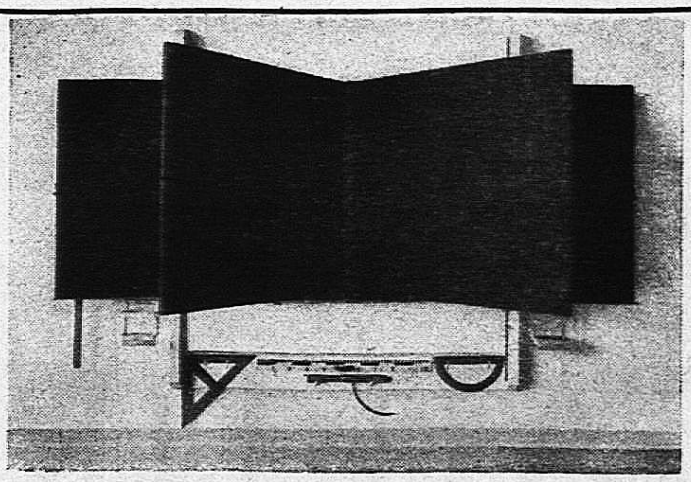

Hunziker Söhne

THALWIL

Tél. 051.92.09.13

La fabrique suisse de meubles d'école

(fondée en 1880)

vous livre des **tableaux noirs, tables d'écoliers**

à des conditions avantageuses

Demandez nos offres

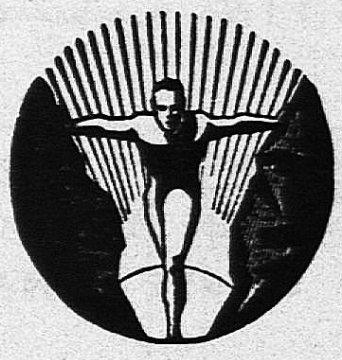

FORTUNA

Compagnie d'Assurances sur la vie, Zurich

SA DEVISE:

CAPITAL FIXE **PRIME FIXE**

LAUSANNE

Ile Saint-Pierre